



Monsieur le commissaire enquêteur,
Communauté de communes des Portes
Euréliennes d'Ile-de-France
22 Rue de Savonnières
28230 EPERNON

valdedrouette.enquetepublique@porteseureliennesidf.fr

GAS, le 23 Avril 2024

Réf : SS/CM/24/04/13

Objet : Enquête publique : modification de la zone inondable de la commune de GAS

Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous tenons à porter à votre connaissance l'inondation que nous avons subi lors de forte pluie le 9 Décembre 2023.

Nous déposons une demande de modification de la zone inondable (délimitation en jaune sur le plan) du plan de contrainte, afin d'être au plus près de la réalité et cohérent avec le règlement d'urbanisme-PLUi pour préserver les habitants et leur habitat.

Nous nous permettons de joindre à notre courrier des photographies présent par la propriétaire du 3 Impasse du Fossé. Vous trouverez aussi l'avis du SGREB en date du 31 Mars 2017, qui concerne le 3 Impasse du Fossé indiquant que le terrain est inondable lors de fortes crues. Les anciens de la commune nous ont informé, que jadis, c'était une ferme qui était régulièrement inondée.

Nous vous prions d'agréer, le commissaire enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Stéphane SEIGNEURY
Adjoint au Maire
par délégation
en charge de l'urbanisme

10 Rue de l'école – 28320 GAS

☎ : 02 37 31 55 13 ✉ mairiedegas@gmail.com

Site : <http://gas-mairie.info>

La mairie est ouverte tous les jours sur RDV sauf le mercredi

à supprimer cf.
photographie

à supprimer Rue
de Belle Vue
pente à 4 %

limite à élargir

Demande de modification de la zone





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE D'EURE ET LOIR

Direction départementale des Territoires
de l'Eure et Loir

Service de la Gestion des Risques, de l'Eau et de la
Biodiversité

Chartres, le 31 MAR 2017

Mairie de GAS
10 rue de l'école
28320 GAS

Référence : 88

Vos réf. : CU 028.172 17 00002 – Mme MERCHIE – 3 impasse des
fossés - - 28320 GAS

Affaire suivie par : Magali MAILLART

magali.maillart@eure-et-loir.gouv.fr

Tél. 02 37 20 40.64 – Fax : 02 37 36.37.03

Objet : Avis technique au titre du risque inondation

Vous m'avez transmis, pour avis, au titre du code de l'environnement, la demande de certificat d'urbanisme portant sur la transformation d'une partie du hangar en local artisanal de fabrication de poterie. La création de surface de plancher par changement de destination est de 39 m².

Le terrain est inondable lors de fortes crues par le débordement du «ruisseau de Gas».

Le manque d'information sur le secteur ne nous permet d'estimer le risque inondation.

Cependant, le projet comprend le rehaussement du seuil, ce qui permettra de minimiser le risque inondation en cas de crue. La cote de plancher devra être au minimum 20 cm au-dessus du terrain naturel.

J'émetts un avis favorable au projet présenté sous réserve du respect de cette prescription.

Le chef du service de la Gestion des
Risques, de l'Eau et de la Biodiversité

Isabelle GRYTEN

Copie : ATD

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 13h30-17h00 et vend de 9h-12h / 13h30-16h
Tél. : 02 37 20 40 60 – fax : 02 37 36 37 03
17, place de la République-CS40517
28 008 Chartres Cedex

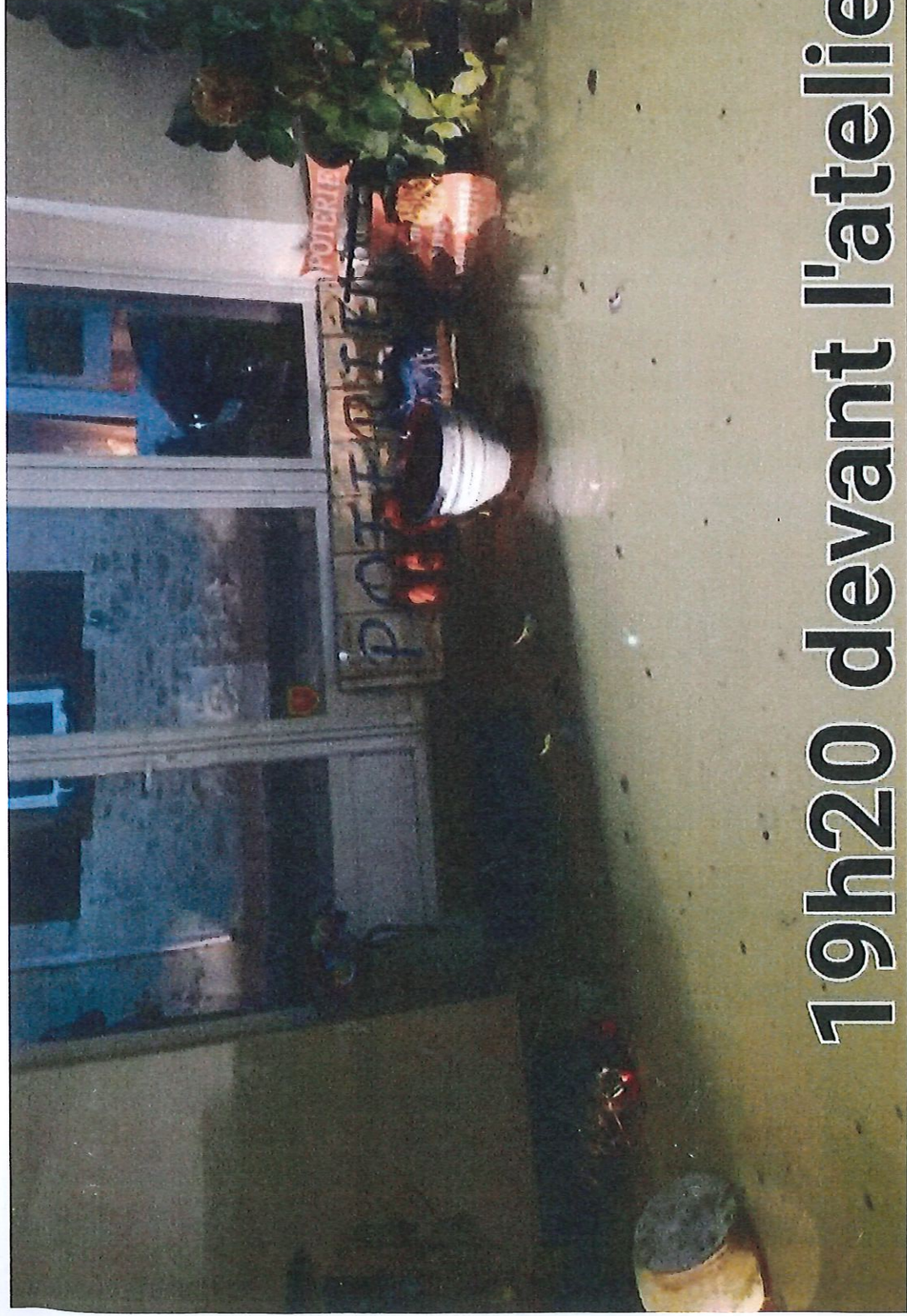


9 déc 23 vers 16h30 le.ru
commence à déborder

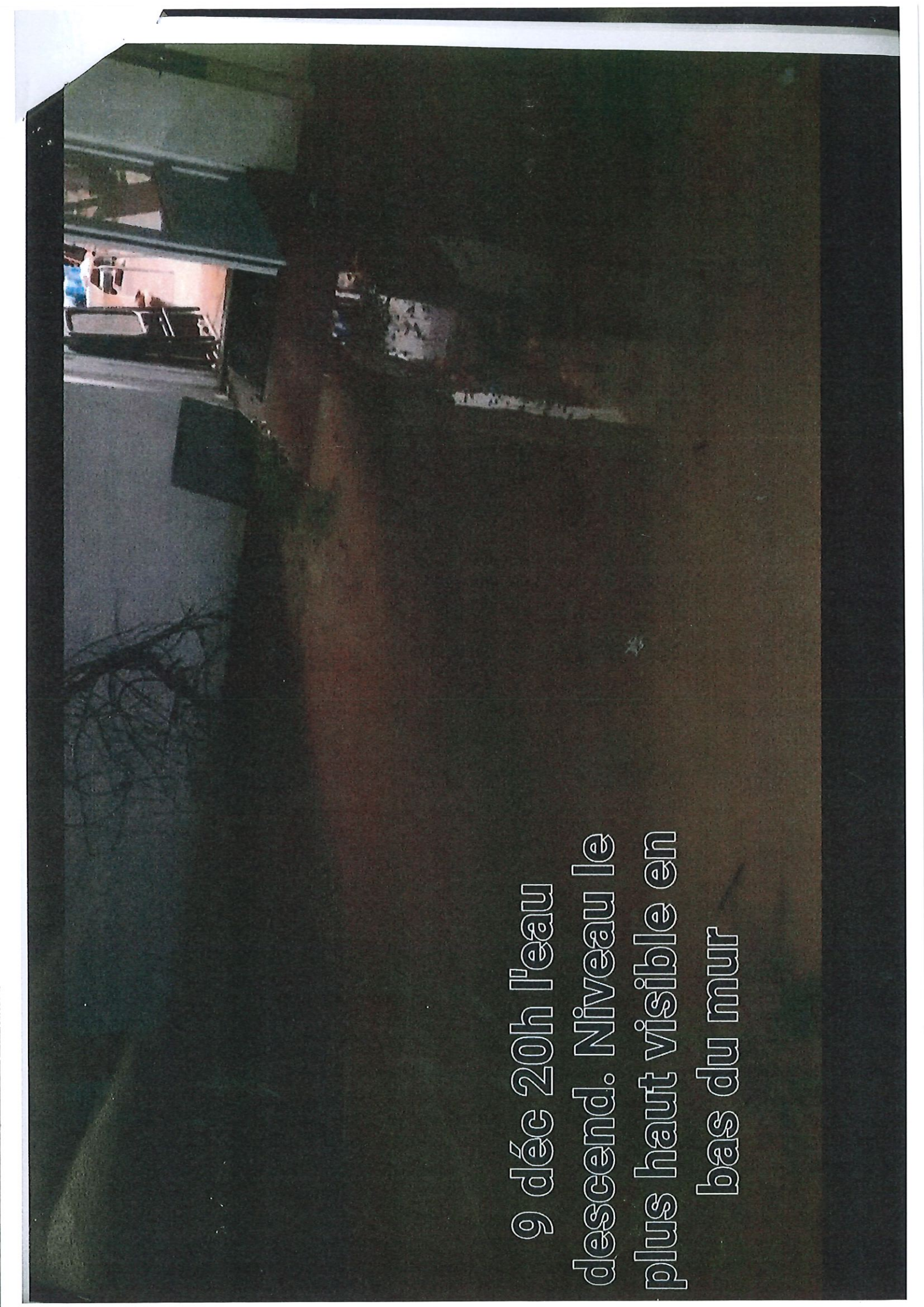


20h l'eau baisse mais
encore très haut





19h20 devant l'atelier



9 déc 20h l'eau
descend. Niveau le
plus haut visible en
bas du mur

trace hauteur de l'eau

26 cm

